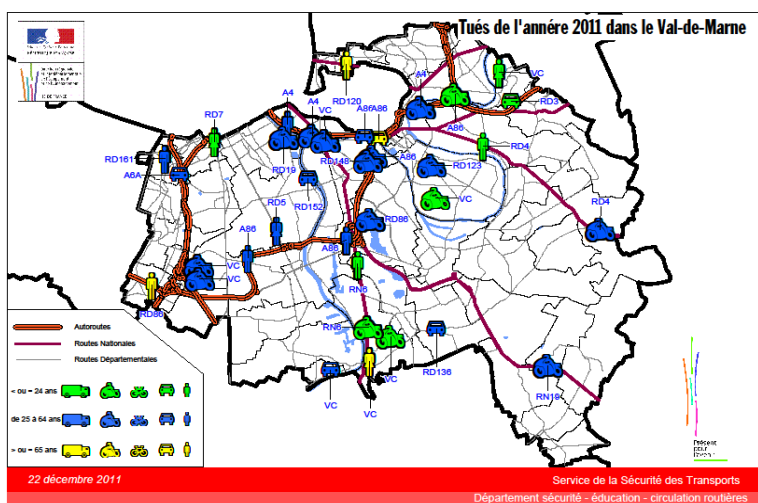


PRENDRE EN CHARGE LA SECURITE ROUTIERE

L'accidentologie

Avec 35 tués contre 27 en 2010, soit une hausse de 29,63 %, les chiffres en matière de sécurité routière pour l'année 2011 sont défavorables pour la première fois après 3 années consécutives de baisse. Les piétons paient un lourd tribut avec 11 tués soit + 31,43 % et le bilan relatif aux deux-roues motorisés dont le nombre de tués est identique à celui de l'année 2010, reste préoccupant avec 16 tués.

20 accidents mortels se produisent sur le réseau structurant, autoroutes, routes nationales et principales routes départementales (57 %).



Répartition par catégorie du nombre de tués :

- 16 conducteurs de deux-roues motorisés, soit 46 % (16 en 2010)
- 8 conducteurs de véhicules légers, soit 23 % (6 en 2010)
- 11 piétons, soit 31 % (4 en 2010).

Répartition par catégories d'âges :

- 9 parmi les moins de 24 ans
- 22 dans la tranche 25/65 ans
- 4 ont plus de 65 ans.

Les causes des accidents mortels :

- 13 accidents mortels, avec vitesse incriminée
- 7 accidents mortels, avec dépistage d'alcoolémie positif délictueux dont 2 avec dépistage positif de stupéfiants
- 7 accidents mortels avec dépistage positif de stupéfiants.

Le nombre d'accidents corporels, de blessés et de blessés hospitalisés est de nouveau en hausse par rapport à 2010 :

- Accidents corporels : 2578 contre 2391 en 2010 (+ 7,8 %) et 2560 en 2009 ;
- Blessés : 3006 contre 2750 en 2010 (+ 9,3 %) et 3033 en 2009 ;
- dont blessés hospitalisés : 326 contre 283 en 2010 (+ 15,2 %) et 343 en 2009.

Les actions engagées

Le programme d'éducation routière

Les résultats aux examens du permis de conduire sont les suivants :

- 2 088 permis de la catégorie moto ;
- 1 734 permis de la catégorie poids lourd ;
- 18 806 permis de la catégorie véhicule léger ;
- 24 241 places attribuées pour les épreuves théoriques avec 70,50 % de réussite, soit + 6,91 % par rapport à 2010 ;
- 35 157 places attribuées pour les épreuves pratiques avec 53,70 % de taux de réussite soit + 1,87 % par rapport à 2010.

Les actions de prévention

Les principales actions organisées au sein du département par l'Etat ont été :

- La déclinaison locale de la quinzaine régionale des deux roues motorisés entre le 9 mai et le 20 mai en partenariat avec les forces de l'ordre avec ;
 - Deux opérations d'alternative à la sanction pour environ 200 contrevenants issus du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis ;
 - Une session de sensibilisation au circuit Carole à destination de 100 jeunes du Val-de-Marne ;
 - Une animation interactive consacrée aux cyclomoteurs pour une centaine de jeunes adolescents au Parc interdépartemental des sports en partenariat avec la ville de Choisy-Le-Roi.

• **Cinq actions durant la semaine de la mobilité et de la sécurité routière** du 16 au 22 septembre :

- Une action de prévention à la sécurité routière et de mobilité durable à l'aéroport d'Orly du 16 au 22 septembre ;
- Une journée sur la place du vélo à Créteil du 17 au 21 septembre ;
- Un atelier de réparation de vélo lors de la Cyclofficine d'Ivry-sur-Seine le 17 septembre ;
- La place du vélo à Saint-Maur-des-Fossés le 17 septembre ;
- La journée « vélo » de l'unité territoriale de l'équipement et de l'aménagement le 20 septembre.

• **L'animation d'un « village piétons »** en partenariat avec la ville de Maisons-Alfort le 17 novembre.

• **Une action de communication en faveur des jeunes enfants piétons et des seniors** du 14 au 18 novembre.

- Des études et des relevés statistiques sont réalisés par l'observatoire départemental.



23 juin 2011 en salle des fêtes de la préfecture : Remise des prix aux élèves ayant participé au concours de la Sécurité routière.

32 actions ont été organisées par **les communes** du Val-de-Marne.

103 897 € ont été investis dans le financement de ces actions par l'Etat dans le cadre du Plan départemental d'actions de sécurité routière.

Un réseau de **73 référents « sécurité routière »** a été mis en place sur le département.

Les contrôles :

- **19 dispositifs fixes de contrôle sanction automatisés** sont en service sur le département ;
- **3 radars feux rouges** ont été installés et mis en service à Villeneuve-Saint-Georges et à Créteil ;
- **10 116 dépistages d'alcoolémie** ont été pratiqués dont 148 étaient positifs ;
- **143 dépistages de stupéfiants** ont été réalisés dont 80 étaient positifs ;
- **48 341 infractions à la vitesse** ont été enregistrées par les radars fixes et **908** par des radars mobiles.